

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 61 (1916)
Heft: 3

Artikel: Un point d'histoire : réponse à M. Frédéric Barbey
Autor: Reynold, G. de / Barbey, Frédéric
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-339795>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 13.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Un point d'histoire.

Réponse à M. Frédéric BARBEY.

(Voir R. M. S., livraison de septembre 1915¹.)

Il se trouvera peut-être dans cent ans un Belge pour justifier la conduite des Allemands en Belgique ; le temps est un grand guérisseur, aussi n'est-il guère étonnant de voir un Suisse défendre les armées du Directoire de 1798, contre l'injustice de leurs détracteurs.

Il est fort possible que l'histoire de la 14^e demi-brigade « composée de repris de justice » soit une légende, et nous croyons volontiers M. F. Barbey quand il nous explique n'avoir trouvé aucune preuve de cette affirmation injurieuse dans les registres et les contrôles des armées françaises de la République. Ce ne sera pas non plus dans les actes officiels des envahisseurs de la Belgique qu'on trouvera, plus tard, la confirmation des horreurs de 1914. M. Barbey m'accuse de reproduire les allégations de témoins trop intéressés pour faire œuvre impartiale, d'ajouter foi aux récits des historiens suisses-allemands — suspects *a priori* à ses yeux — et des chroniqueurs locaux. Ce sont, à coup sûr, les principaux intéressés, mais M. Barbey trouve qu'ils ont mauvaise grâce à protester contre leurs bourreaux. Nous laisserons donc leurs témoignages de côté, nous nous en tiendrons aux témoignages de Français ou de Romands amis de la Révolution qui auront le mérite d'être dégagés de « tout parti pris suisse-allemand ».

1^o Voici d'abord Frédéric-César de la Harpe², le chef de la

¹ Je m'excuse de répondre si tard à M. Barbey, mais je n'ai eu connaissance des critiques qu'il m'adressait à propos de ma brochure *Indépendance et neutralité* qu'à la fin de l'automne. Dès que j'ai pu disposer de quelques loisirs, j'ai rédigé ces notes, car je ne pouvais laisser passer des erreurs qui décèlent avec tant de passion, tant de légèreté chez un historien dans lequel je me figurais qu'on pouvait avoir entière confiance et avec qui j'avais eu le plaisir d'entretenir des rapports courtois.

² A ce propos, M. Barbey ignore sans doute que l'*Histoire de la Confédération* de Jean de Muller fut le livre de chevet de La Harpe. J'en connais un exemplaire annoté par lui. Le fameux *Essai sur la constitution du Pays de Vaud*, Paris. 1796, 2 vol., est écrit avec l'esprit et le style de J. de Muller. Cf. note *Histoire litt. de la Suisse au XVIII^e siècle*, t. II, p. 801-802.

révolution vaudoise. Effrayé par les déprédations des armées libératrices, il traite les Français de « barbares » dans une lettre au ministre des relations extérieures à Paris, après la prise de Berne. Elle est datée du 26 germinal an VI :

« Le pillage, l'incendie, le viol, les outrages de toute espèce ont marqué l'époque de la prise de Berne, dont les environs sont dévastés. Chevaux, bestiaux, attelages, instruments aratoires, meubles, denrées, tout a disparu ; quel profit en a tiré la République ? *La forêt de Bremgarten recèle les cadavres d'un grand nombre de femmes immolées par les soldats, après en avoir abusé.* Un outrage pareil, suivi du meurtre du coupable, a produit l'incendie du village de Munsingen, le plus beau de la Suisse, et les barbares qui l'ont allumé ont forcé ses habitants à fuir à coups de sabre. Et c'est au nom de la République française qu'on traite ainsi un peuple loyal, honnête et brave ! Citoyen ministre, veuillez vous rappeler ce que j'ai l'honneur de vous dire en ce moment : « Si l'on n'adopte pas à l'instant » d'autres mesures, comptez sur une Vendée qui dévorera notre » population et nos ressources, en dévorant vos propres forces. »

2^o Voici maintenant l'opinion de Carnot, ministre de la guerre de la République française, sur l'invasion de la Suisse (Discours prononcé au Conseil des Cinq-cents en réponse au rapport de Bailleul sur la journée du 18 fructidor) :

« Le système du chef du Directoire français est de fonder la puissance nationale, moins sur la grandeur réelle de la République que sur *l'affaiblissement et la destruction de ses voisins* ; de les combattre les uns par les autres, de les traiter comme amis aussi longtemps qu'on en a besoin ; de les paralyser et d'en extraire des secours, et, lorsque le temps est venu, de les écraser ; des génies si féconds ont bientôt inventé des prétextes pour réaliser, à leur égard, la fable du loup et de l'agneau.

» On ne peut voir sans frémir d'indignation leur conduite envers les petits cantons de la Suisse ; ce n'était plus l'oligarchie bernoise, ce n'étaient plus ceux contre lesquels il s'élevait un si grand nombre de griefs, c'est-à-dire ceux qui avaient 30 millions en réserve et un magnifique arsenal — c'étaient les enfants de Tell, démocrates, pauvres, sans rapports presque avec leurs voisins. N'importe, on veut « révolutionner » : en conséquence la liberté qui les rend heureux depuis cinq cents

ans, cette liberté qui faisait l'envie des Français, n'est pas celle qu'il faut : c'est la constitution qu'on leur présente, ou la mort. Ils ne veulent pas cette constitution qu'ils trouvent moins démocratique que la leur. On les tue, car il est clair qu'il n'y a que l'intrigue ou le fanatisme qui puissent les détourner de recevoir le gage de leur nouvelle félicité : les tuer est le plus sûr moyen pour qu'ils cessent de croire aux intrigants et aux prêtres.

» Cependant cette poignée d'hommes simples ose résister — leur sang républicain est mêlé à celui des républicains français non pour défendre en commun les droits sacrés des peuples, mais pour s'égorger les uns les autres. O guerre impie, dans laquelle il semble que le Directoire ait eu pour objet de savoir combien il pouvait immoler à son caprice de victimes choisies parmi les hommes libres les plus pauvres et les plus vertueux, d'égorger la liberté dans son berceau, de punir les rochers helvétiques de lui avoir donné ce jour !

» Ils sont morts en défendant l'entrée de leurs foyers. Leurs troupeaux effrayés ont fui dans le désert ; les glaciers ont retenti du cri des orphelins que la faim dévore, et les sources du Rhin, du Rhône et de l'Adda ont porté à toutes les mers les larmes des veuves éplorées. Heureusement, je ne puis être soupçonné d'avoir pris part à ces actes déshonorants. »

3^o Les rapports officiels fournissent aussi des renseignements :

« Stansstad est livré aux flammes. Plusieurs villages voisins éprouvent ce même sort. Les rebelles se laissent tuer plutôt que de se rendre, et c'est au milieu de ces scènes de carnage et d'horreur que le combat continue jusqu'au soir. » (Rapport officiel du combat de Stans, général Schauenbourg, Bulletin n^o 36, 14 septembre 1798, pages 305 et suivantes.)

4^o Le pillage systématique du pays arrachait des cris d'indignation à l'ambassadeur de France, Perrochel. Il écrivait le 27 floréal, an VI, au ministre des relations extérieures :

« Jusques à quand, citoyen ministre, fatiguera-t-on la patience des peuples que nous prétendons nous attacher ? Jusques à quand, par un tissu éternel de brigandages, excitera-t-on ces peuples à la révolte et à s'armer des armes de

la fureur contre tout ce qui porte le nom de Français ? Les crimes, les pillages ne cesseront-ils donc jamais ? Et faudrait-il que les agents de la République soient toujours réduits à élever en vain la voix et à porter des plaintes inutiles contre ces affreuses déprédations qui se commettent depuis si longtemps et qui font la honte et l'opprobre de la nation française ? »

5^o Ces voix n'étaient pas entendues et les vols, les assassinats, les brigandages et les exactions de tous genres continuaient sous l'œil bienveillant des généraux français. (Voir Bulletin officiel II 288-289 — Archives helvétiques : Correspondance du ministre des Rel. extér. Lettres à Zeltner 8, 19, 21, 30 mai 1798 ; à Schauenbourg 28 mai 1798. Le ministre de la justice à Zeltner 2 juin 1798. Rapport de l'Administration de Schwytz au ministre des Finances 2 novembre 1798. Bulletins des Lois I 130-132. Décret du 4 juin 1798. Actes et pétitions concernant les détenus politiques, les otages, la censure, les réquisitions, les impôts forcés, les fournitures de vivres et de fourrages.)

Quant à la question de savoir si la 14^e demi-brigade était oui ou non composée de repris de justice, simple question de mots, elle reste secondaire, car les preuves sont accablantes : les soldats de ce corps et ceux de la 16^e demi-brigade se sont, effectivement conduits comme des repris de justice, et c'est là ce que la mémoire populaire a conservé. Les massacres de Stans et de Sion appartiennent à l'histoire d'une douloureuse époque. Il n'est au pouvoir de personne de les effacer. L'émouvante description des massacres de Stans et du Nidwald a été faite par Ch. Monnard (*Histoire de la Suisse*, livre XV, sect. I, ch. III)¹. Le monument qui s'élève dans le cimetière de Stans porte le chiffre de 414 femmes, jeunes filles, enfants et vieillards, victimes de la fureur des soldats de la République. On trouve dans les archives fédérales, dans celles de Stans, d'Engelberg et du Valais des données précises. Pour le seul canton du Nidwald, le nombre des habitations détruites en deux jours s'élève

¹ Cf. également le témoignage de Louis Bridel, frère du doyen et rallié lui-même à l'Helvétie, dans le *Conservateur suisse*, t. IV, p. 285 : *Fragment d'un voyage fait en juillet 1800 dans une partie des cantons dévastés.*

à 9 églises et 628 bâtiments, 10 424 personnes tuées ou fugitives.

Pour le pillage de Sion qui dépassa en horreur les journées du Nidwald voir : Bulletin officiel. 1798, II, p. 139, 140, 160, 161, 175, 183.

Pestalozzi, le grand éducateur, recueillit des centaines d'orphelins, c'est alors que commença sa vie de dévouement.

Que M. Barbey nous pardonne de mettre les points sur les *i*, à propos d'une question vieille de 116 ans. Sa tentative de rectification exigeait une réponse : je l'ai fait à loisir, car la vérité, qui est éternelle, peut attendre. Il ne s'agit pas ici de prendre parti pour ou contre les principes de la Révolution ou les idées libérales, mais *de défendre la vérité historique, même si elle peut déplaire à de puissants voisins*. Les souvenirs de 1798 sont, dans leur cadre modeste, aussi abominables pour les petits peuples de la Suisse primitive que des faits récents qui se sont passés sur une plus vaste scène. Les habitants martyrisés d'un village souffrent autant que ceux d'une grande ville pleine de monuments. Le temps et l'éloignement ne suffisent pas, heureusement, à faire taire la voix de l'histoire.

6° Il nous reste une observation à faire au sujet de la façon dont M. Barbey juge notre historien national, Jean de Muller. Il le rend responsable de cette conception « partielle et aveugle » des événements de 1798 et accable de mépris « ce chroniqueur mal informé, dépourvu de toute valeur documentaire ». M. Barbey est bien sévère ; seulement, s'il avait pris la peine de lire Jean de Muller, il saurait que son *Histoire de la Confédération Suisse* s'arrête aux guerres de Bourgogne. C'est aux continuateurs de cet « historien suspect » que M. Barbey en veut, sans s'en douter. Ce sont, malheureusement pour M. Barbey, deux Vaudois, Ch. Monnard et L. Vulliemin, deux libéraux authentiques et convaincus qui seraient bien étonnés de s'entendre traiter de « défenseurs attardés des principes monarchiques ». Toute leur vie a été au service de la démocratie. La violente sortie de M. Barbey, mal informé, ne pouvait donc tomber plus mal¹.

¹ « Pour Jean de Muller singulière et glorieuse destinée : cet homme si attaché à la vieille Suisse, ce partisan tenace du patriciat, cet adversaire résolu de la Révolution, a été l'éducateur de l'Helvétie moderne, libérale et démocratique... C'est dans les cantons romands que Jean de Muller, semble-t-il, a surtout exercé son influence. » *Histoire litt. de la Suisse au XVIII^e siècle*, II, 801-802.)

7^o Je ne peux résister, en terminant, à la tentation de citer quelques lignes écrites dans la *Gazette de Lausanne* du 27 avril 1913 par notre regretté Bernard de Cérenville, sur l'œuvre de Jean de Muller :

« On comprend aisément que l'œuvre de Jean de Muller ait produit une profonde impression dans les cantons romands et dans les anciens sujets chez qui il importait surtout de développer l'idée suisse. Pour les Vaudois, notamment, la liberté des Waldstættén répondait aussi bien aux vieilles franchises de Savoie qu'au nouvel idéal révolutionnaire. Elle combinait leur ancien régionalisme avec leur aspiration vers une patrie plus grande. Et voilà pourquoi l'ouvrage du Schaffhousois ami des patriciats, jaloux de la tradition, adversaire de Rousseau et de la Révolution, a été le livre de chevet de Frédéric-César de la Harpe ; voilà pourquoi il était réservé à deux Vaudois, Vulliamin et Monnard, de reprendre le travail inachevé et de faire que cette histoire fût désormais aussi la nôtre.

» Qui ose dire que le passé est mort, irrémédiablement mort ? *Il revit au contraire*, il doit revivre avec chaque génération nouvelle, puisque la patrie c'est pour une large part « l'histoire de la patrie ».

» L'œuvre de Jean de Muller a perdu sa valeur scientifique : grâce à la beauté du moule dans lequel elle a été coulée, grâce à son inspiration puissante, elle a gardé sa place dans la littérature, avant le romantisme dont elle possède déjà quelques traits distinctifs. Mieux que cela, elle est restée un monument national, « un des remparts de la Suisse » suivant l'expression de Bodmer.

» Avec le temps, elle s'est immatérialisée, si je puis dire ; elle a pris la grandeur des poèmes et des légendes ; elle est devenue un symbole parce que, dans un temps de crise, elle a représenté cette « volonté de vivre » dont est faite notre histoire nationale ¹. »

G. DE REYNOLD,

Professeur à l'Université de Berne.

¹ Juste Olivier, en écrivant son *Canton de Vaud*, a subi deux influences convergentes : celle de Michelet, celle de Jean de Muller ; voir la préface, p. IX-XI, où il place résolument Muller « en tête des historiens modernes. »

* * *

Suivant l'usage, nous avons transmis à M. Frédéric Barbey l'article ci-dessus. Il nous prie de le faire suivre des lignes ci-dessous :

Dans l'article que je visais, M. de Reynold réclamait de ses compatriotes — et surtout de ceux de la Suisse romande — une neutralité plus accentuée, et, comme conclusion, faisant allusion aux événements de Belgique, il les priait de ne pas oublier la conduite des armées du Directoire en Suisse en 1798.

L'histoire de ces dernières semaines a révélé dans quels milieux la méconnaissance de la neutralité avait produit le plus de ravages et a infligé un cruel démenti aux reproches et aux admonestations de M. de Reynold à l'adresse de ses confédérés romands.

J'ai affirmé que le rappel des incendies de Stans et de Brunnen en 1798, tenté par M. de Reynold pour assoupir notre indignation en présence des crimes de Louvain, d'Aerschot et de Dinant commis en 1914, était injustifié et, à cette occasion, j'ai exprimé le vœu que l'histoire de notre révolution helvétique fût reprise sur de nouveaux documents qui permissent d'entendre tous les acteurs du drame. Je n'ai pas prétendu nier le massacre des insurgés des Petits Cantons, mais j'ai demandé qu'on jugeât les officiers et les soldats de Schauenbourg non seulement à l'aide des sources suisses mais encore en consultant les archives françaises.

M. de Reynold cite une lettre de Frédéric-César de La Harpe très sévère pour la conduite des soldats français après la prise de Berne; elle ne m'était pas inconnue ainsi que la correspondance postérieure du patriote vaudois intercédant en faveur de ses concitoyens. Mais ces documents appellent nécessairement la discussion, demandent à être confrontés avec les témoignages et les défenses du parti opposé, ce qui n'a pas encore été tenté. La Suisse a été, pendant quelques mois, durement traitée par le Directoire, c'est entendu. Et pourtant, elle l'a été bien moins que la Hollande et l'Italie à la même époque. Les Suisses n'ont cessé de faire valoir leurs réclamations à Paris avec une superbe persévérance. N'est-ce pas l'un d'eux, Pierre Ochs, qui écrivait à Talleyrand le 23 thermi-

dor an 7 : « Le Suisse ne résiste souvent que parce qu'il croit qu'on ne demande pas les choses bien sérieusement, et qu'en gagnant du temps, il aura tout gagné. »

Le témoignage de Carnot a sa valeur. Il ne faut pas oublier cependant que Carnot écrit après le 18 fructidor, alors qu'il est proscrit, que sa tête est mise à prix et que s'il n'a pas de peine à se désolidariser de ses collègues du Directoire, coupables de l'invasion de la Suisse, il porte la responsabilité entière des crimes de la Terreur, puisqu'il a fait partie du Comité de Salut Public dans sa plus sombre période. Tous les arguments lui sont bons pour accabler ses anciens collègues.

Quant aux documents tirés du *Bulletin officiel* et des Archives helvétiques, ils sont bien connus et constituent à peu près la seule source de nos historiens nationaux, de Monnard et de Vulliemin entre autres. Il faut les compléter et les contrôler par d'autres textes. C'est ce que je me suis permis d'avancer.

Sur Jean de Muller, M. de Reynold a une opinion et des illusions que je ne partage pas. Mais, je me permettrai d'affirmer pour conclure qu'en rappelant la résistance des Petits Cantons il y a cent ans pour la rapprocher de la violation de la Belgique perpétrée en 1914, au mépris des traités et par des procédés de conquête et de terreur indignes de notre civilisation, M. de Reynold a entrepris une démonstration aussi vaine qu'inattendue.

FRÉDÉRIC BARBEY.

